

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL

HEURE : 18 h 30
JOUR : Le mercredi 11 mars 2020
ENDROIT : Local de Madame Marie-Pierre Labrie

Étaient présents : M. Vincent Routhier, parent
M. David Brunelle, parent
M. Sébastien Amodeo, parent
M^{me} Mariane Fradet, parent
M^{me} Véronique Brulotte, parent
M^{me} Marie-Pierre Labrie, enseignante
M^{me} Isabelle Paradis, enseignante
M^{me} Urika Allen, personnel de soutien
M^{me} Amélie Chabot, resp. du SDG en remplacement d'Amélie Larochelle
M^{me} Michèle Langlois, professionnelle
M^{me} Christine Guay, directrice
M^{me} Valérie Fortin, directrice adjointe
M^{me} Sylvianne Poirier, membre de la communauté (MDF)

Étaient absents : M^{me} Marie-France Lessard, enseignante
M^{me} Yamina Daoudi, parent
M^{me} Joane Breton, enseignante substitut

- 1.0 Ouverture de la séance 18 h 41
- 2.0 Légalité de l'assemblée
Il y a quorum.
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour CÉ 19-20.45
Il est proposé par M. Brunelle, secondé par M^{me} Brulotte.
- 4.0 Adoption du compte rendu de la réunion du 29 janvier 2020 CÉ 19-20.46
Il est proposé par M^{me} Chabot, secondé par M^{me} Langlois.
- 5.0 Suivis au compte rendu de la réunion du 29 janvier 2019 CÉ 19-20.47
Point 11.0 Projet cour d'école

Nous avons reçu une lettre d'appui de la Maison de la famille pour soutenir le projet. Aussi, une résolution de la Fabrique nous permet de poursuivre la mise en œuvre du projet.

Point 13.0 Aide aux parents (conférence Jacques Plamondon)

La conférence de M. Plamondon fut un succès. Les parents présents ont grandement apprécié. La prochaine conférence sera réalisée par M^{me} Paule Lévesque et portera sur l'estime de soi.

6.0 Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

7.0 Questions et messages du public

Aucune question du public.

OBJETS D'INFORMATION:

8.0 Ristourne de la photo scolaire

La ristourne pour la photo scolaire de cette année est de 883,01 \$. Ce montant sera versé dans le fond 5, fond destiné aux parents.

9.0 Organisation scolaire 20-21

Au premier portrait, l'organisation scolaire est la suivante :

Préscolaire 4 ans : 3 classes

Préscolaire 5 ans : 5 classes

1^{re} année : 4 classes

2^e année : 3 classes

Classe multi 2-3^e année : 1 classe

3^e année : 3 classes

4^e année : 3 classes

5^e année : 3 classes

6^e année : 3 classes

Ce portrait de l'organisation scolaire changera assurément à plusieurs reprises d'ici la fin de l'année, il s'agit du premier et il y en a huit de prévu d'ici la fin juin.

10.0 Activités de transition pour le préscolaire 4 et 5 ans

Les parents pourront recevoir la confirmation de l'acceptation de leur enfant dès lundi, soit le 17 mars.

L'activité d'accueil pour les élèves du préscolaire 5 ans aura lieu le 5 juin en matinée. Une deuxième activité est prévue le 12 juin en après-midi, elle sera offerte aux élèves de 5 ans ainsi qu'aux élèves de 4 ans. Deux activités sont au programme : Viens jouer sur la cour et Super fête, cette dernière sera en collaboration avec la Maison de la famille. Lors de cette journée, la vaccination sera aussi offerte afin de permettre une mise à jour des.

11.0 Culture à l'école

Un montant de 3865 \$ s'ajoute à celui obtenu précédemment, soit 8868 \$. Au total, c'est un montant de 12 733 \$ qui reviendra à l'école.

12.0 Loi 40

La direction présente le document expliquant la loi. Les principaux changements y sont énumérés. Les parents questionnent la lourdeur de leur participation dans la nouvelle formule du conseil d'administration.

13.0 Exercice de confinement

Un exercice se tiendra dans les prochaines semaines à Pixels et un peu plus tard à Charles-Rodrigue. M^{me} Fortin explique en quoi celui-ci consiste et comment celui-ci sera présenté aux enfants.

OBJETS DE CONSULTATION :

14.0 Critères de sélection de la direction d'école CÉ 19-20.48

Après discussion, M. Routhier propose de modifier la lettre tel que convenu entre les membres. Il l'acheminera ensuite à la direction générale.

15.0 Postes vacants au CÉ et au comité de parents CÉ 19-20.49

M^{me} Chabot, secondé par M. Brunelle, propose que M. Amodeo, membre parent substitut, obtienne le statut du membre officiel du conseil d'établissement suite à la démission de M. Simon Nyat.

Adopté à l'unanimité

Aucun membre du Conseil d'établissement ne manifeste l'intérêt de siéger au comité de parents pour le reste de l'année en cours. Conséquemment, il n'y a pas lieu de tenir une assemblée générale extraordinaire.

OBJETS D'APPROBATION :

16.0 Versement d'un montant pour la vente de bracelets CÉ 19-20.50

Il est proposé par M. Brunelle, secondé par M^{me} Fradet d'approuver le versement d'un montant de 224 \$ qui sera remis à Maryat Al Oufan suite à la vente de bracelets.

M^{me} Annie Cayer, par ses contacts, permettrait aux élèves du 3^e cycle de vivre des ateliers de théâtre. Anne-Virginie Bérubé, comédienne, offrirait des ateliers de deux heures pour chaque groupe, du 7 au 29 mai.

Il est proposé par M^{me} Brulotte secondé par M. Amodeo d'approuver l'ajout des activités éducatives mentionnées ci-haut.

M. Amodeo, propose Mélissa Lafrenière, auteure jeunesse pour les 7 à 12 ans. Il mentionne qu'il y aurait possibilité de l'inviter à l'école.

Aussi, l'idée de réaliser différents ateliers sur les métiers est lancée. Nous pourrions y voir en 2020-2021, plusieurs projets sont déjà prévus cette année.

RAPPORTS:

18.0 Rapport du président

Aucun rapport

19.0 Rapport de la représentante du service de garde

Au cours du mois de la nutrition, le SDG fait des dégustations afin de faire découvrir des nouveaux aliments aux enfants (fruits, mets exotiques).

20.0 Rapport de la représentante de la communauté

Les ateliers « Incroyable moi » ont débuté.

La chasse au coco est prévue prochainement au Parc des Écartés.

Le projet « Jongler avec la persévérance scolaire » a permis de recevoir une subvention de la Caisse Populaire. Une activité d'initiation au cirque est prévue pour récompenser les enfants qui ont fréquenté l'aide aux devoirs.

21.0 Rapport de la direction

Le chalet étant très écho, il a été décidé d'essayer d'alterner les groupes afin de réduire le bruit. Cela a très bien fonctionné.

Il y a eu la visite des pompiers suite à une fuite d'eau provenant du plafond au chalet. Par conséquent, les groupes prévus au chalet vont être replacés au gymnase, à la salle Méli-Mélo et à la verrière. Un représentant de la ville devrait estimer le temps prévu afin que le chalet soit de nouveau disponible.

Pour les élèves de Pixels, les élèves demeurent dans leur établissement les lundis, mercredis et vendredis, à moins que les conditions météorologiques ne soient pas favorables. Ils

reviendront à Charles-Rodrigue pour 16 h 25, à pied. Les parents en ont été informés et sont favorables à ce changement.

22.0 Levée de l'assemblée

20 h 44

CÉ 19-20.52

Elle est proposée par M^{me} Chabot secondée par M. Amodeo.

Vincent Routhier,
Président

Marie-Pierre Labrie,
secrétaire